



AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Urbanisme transitoire sur la Ferme de Contin à Paray-Vieille-Poste, c'est parti !

Un appel à projets avait été lancé à l'été 2019 pour l'occupation temporaire de 10 lots de la Ferme de Contin, à Paray-Vieille-Poste. La démarche relève de l'urbanisme transitoire : il s'agit de créer un site multifonctionnel, convivial et ouvert sur la ville en attendant son futur réaménagement. Deux projets avaient été retenus, les lauréats viennent de prendre possession des locaux.

Publié le 11 juin 2020



La démarche

Clos le 30 septembre 2019, l'appel à projets d'urbanisme transitoire de la Ferme de Contin prévoyait la mise à disposition, pour une période de 3 ans ou plus, et à prix défiant toute concurrence, de 10 lots : locaux, terrains minéralisés et espaces verts, de quelques dizaines à plusieurs centaines de mètres carrés. L'objectif est de redonner vie à ces espaces en déshérence et d'animer à la fois le village (7 400 habitants) avec des activités culturelles, sportives, artistiques et/ou artisanales, pouvant aussi relever de l'agriculture urbaine ou de l'Économie Sociale et Solidaire. Une démarche d'urbanisme transitoire qui pourrait esquisser l'avenir du site, qui sera à terme réaménagé.

<https://deveco.grandorlyseinebievre.fr/informations-transversales/actualites/urbanisme-transitoire-sur-la-ferme-de-contin-a-paray-vieille-poste-cest-parti-2184>

Les lauréats

Annoncés lors du Mois de l'ESS 2019, les deux lauréats de cet appel à projets sont :

- › le regroupement de l'association [Le Théâtre du Fil](#) (présidée par François Bernard) et Alicecoop (François Bernard en est le gérant) ;
- › la toute jeune association *Et toi, tu fais quoi ?*

Ce mercredi 10 juin, ils viennent de prendre possession des lieux en signant officiellement les conventions d'occupation transitoire.

Et toi, tu fais quoi ?



« *C'est un tremplin inespéré pour notre jeune association. Nous prenons pleinement conscience de cette chance et de la confiance que le jury nous témoigne* », a déclaré Sandy Marchand-Briziou, sa présidente.

La vocation de l'association est écologique : elle souhaite limiter la production de matières nouvelles par le réemploi d'objets et matériaux issus de la récup' (dépôts sauvages, encombrants, etc.) et de collectes (auprès de professionnels notamment). Les objets d'arts fabriqués seront revendus à prix solidaires. Entre récup' et revente, l'association entend sensibiliser le public à la gestion des déchets et promouvoir l'artisanat de réemploi par des ateliers et, peut-être, un espace témoin.

Le Théâtre du Fil et Alicecoop

Le groupement *Théâtre du Fil* et *Alicecoop* doit implanter 2 activités à la Ferme de Contin. Celle du Théâtre du Fil bien sûr : cette association forme gratuitement aux arts vivants, en particulier des jeunes en difficulté ou non.

À la Ferme de Contin, l'association devrait trouver des locaux pour son administration et pour répéter. D'autant qu'elle entend aussi « *faire avec les habitants : il y aura des ateliers à proposer* », précise François Bernard, son président. L'autre structure du groupement, *Alicecoop*, est, elle, spécialisée dans l'aide aux organismes de l'Économie Sociale et Solidaire et devrait proposer à la Ferme de Contin un centre de ressources.

G
A K I
C V V
H
G R A N D
F - R O R L Y
S E I N E V
B I J É V R E
S V

Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman

BP 748

94 398 ORLY AÉROGARE CEDEX

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser